

RCS : PARIS Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2016 B 06931 Numéro SIREN : 809 594 492 Nom ou dénomination : 60'MN ESCAPE
--

Ce dépôt a été enregistré le 21/03/2022 sous le numéro de dépôt 28154



①

BILAN SIMPLIFIÉ

DGFIP N° 2033 A-SD 2021

ADAPTÉ POUR LA TÉLÉ-DÉCLARATION
PAR TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise 60MNESCAPE - SIREN : 809594492				Néant ☐ *				
Durée de l'exercice en nombre de mois* 12				Durée de l'exercice précédent* 12				
				Exercice N clos le 31/12/2021				
ACTIF				Brut 1	Amortissements-Provisions 2	Net 3		
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial*	010	012				
		Autres*	014	016				
	Immobilisations corporelles*		028	11 518	030	3 790	7 728	
	Immobilisations financières* (1)		040	3 900	042		3 900	
	Total I (5)		044	15 418	048	3 790	11 628	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production*	050		052			
		Marchandises*	060		062			
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066			
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés*	068	187	070	187		
			Autres* (3)	072	34 421	074	34 421	
	Valeurs mobilières de placement		080	74 994	082	75 242	-248	
	Disponibilités		084	57 819	086		57 819	
	Charges constatées d'avance*		092		094			
	Total II		096	167 420	098	75 242	92 178	
	Total général (I + II)		110	182 838	112	79 032	103 807	
PASSIF					Exercice N NET 1			
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*		120		15 000			
	Écarts de réévaluation		124					
	Réserve légale		126					
	Réserves réglementées*		130					
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants*)		131					
	Report à nouveau		134		-44 199			
	Résultat de l'exercice		136		44 371			
	Provisions réglementées		140					
	Total I		142		15 172			
Provisions pour risques et charges		154		900				
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées		156					
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		164					
	Fournisseurs et comptes rattachés*		166		13 243			
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)		169	62 517	74 492			
	Produits constatés d'avance		174					
Total III		176		87 735				
Total général (I + II + III)		180		103 807				
RENVIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195	
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182	
	(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

② COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033 B 10 2021
ADAPTÉ POUR LA SEULEMENT
PAR TÉLÉDECLARATION

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise **60MNESCAPE - SIREN : 809594492**

Néant ☐ *

A – RÉSULTAT COMPTABLE

Formulaire déposé
au titre de l'IR

018

Exercice N clos le
31/12/2021

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		dont export et livraisons intracommunautaires	{	209		210	-9	
	Production vendue	Biens			215		214		
		Services *			217		218	64 977	
	Production stockée *		(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)				222		
	Production immobilisée *						224		
	Subventions d'exploitations reçues						226	78 500	
	Autres produits						230	0	
			Total des produits d'exploitation hors TVA (I)				232	143 468	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)						234	14 328	
	Variation de stocks (marchandises) *						236		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)						238		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *						240		
	Autres charges externes * :		(dont crédit bail : – mobilier : – immobilier :)				242	62 823	
	Impôts, taxes et versements assimilés		(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)		243		244	544	
	Rémunérations du personnel *						250	16 940	
	Charges sociales (cf. renvoi 380)						252	3 283	
	Dotations aux amortissements *						254		
	Dotations aux provisions						256		
	Autres charges		{		dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259		262	
			{		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260			
		Total des charges d'exploitation (II)				264	97 919		

1 – RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)							270	45 549
Produits financiers	(III)	280	3		Charges financières	(V)	294	
Produits exceptionnels (IV)							290	1
Charges exceptionnelles (VI)	{	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			347	}	300	1 183
		dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)			348			
Impôt sur les bénéfices * (VII)							306	
2 – BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) – Charges (II + V + VI + VII)							310	44 371

Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2								312	44 371
								314	

B – RÉSULTAT FISCAL

Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *				316				
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 CGI) et autres amortissements non déductibles				318				
	Provisions non déductibles *				322				
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)				324				
	Divers *, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés		247	écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM *	248	330			
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option		(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 <i>sexies</i> D)		249	251			
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998				
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999				
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						997		
	Entreprises nouvelles (44 sexes)	986	ZFU - TA (44 octies et octies A)	987	Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies)	981	342		
	JEI (44 sexes A)	989	ZRD (44 terdecies)	127	ZRR (44 quinquedecies)	138			
	Bassins d'emplois à redynamiser (44 duodécies)	991	Investissements outre-mer	344	ZFANG (44 quaterdecies)	345			
	BUD (44 sexes)	992	Zone de développement prioritaire (44 septedécies)	993					
	Divers dont Créances div. au titre du report en arrière du déficit	346	Déduction exceptionnelle (art. 39 decies)	655	Déduction exceptionnelle (art. 39 decies A)	643	350		
	Déduction exceptionnelle (art. 39 decies B)	645	Déduction exceptionnelle (art. 39 decies C)	647	Déduction exceptionnelle (art. 39 decies D)	648			
	Déduction exceptionnelle (art. 39 decies E)	641	Déduction exceptionnelle (art. 39 decies F)	990	Déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)	649			
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS				Bénéfices col. 1 Déficit col. 2	352	44 371	354	
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière *				356				
	Déficits antérieurs reportables * 75 161, dont imputés sur le résultat :						360	75 161	
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS				Bénéfices col. 1 Déficit col. 2	370		372	30 790	



60MNESCAPE

Société par Actions Simplifiée au capital de 15 000 €
103 Boulevard Saint Martin, 75010 PARIS
RCS de PARIS B 809 594 492

Extrait du procès-verbal d'assemblée générale ordinaire de l'exercice clos le 31/12/2021

Proposition de résolution et vote de l'affectation de résultat

En date du 17/03/2022, a eu lieu l'assemblée générale ordinaire de la société. Entre autres résolutions, il a été adopté la résolution suivante :

~~~

#### **Résolution d'affectation du résultat**

Il est proposé l'affectation du résultat, à savoir :

**un bénéfice de 44 371 €**

De la manière suivante :

Affectation de 44 371 € au compte Report à Nouveau.

- le compte Report à Nouveau est désormais créditeur de 172 €.

**Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité.**